

Région Morges

Quatre communes font le choix d'une seule police

Morges, Préverenges, Saint-Prex et Tolochenaz vont créer leur propre police

Emmanuel Borloz

Assurer un service de police vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Etre en mesure d'assurer deux interventions simultanément, tout en garantissant une présence au guichet, jour et nuit. Ou encore assurer les premiers constats, enregistrer les plaintes, effectuer les tâches d'une police de la circulation ainsi que de proximité... Imposé par le canton, le cahier des charges de toute police intercommunale est conséquent.

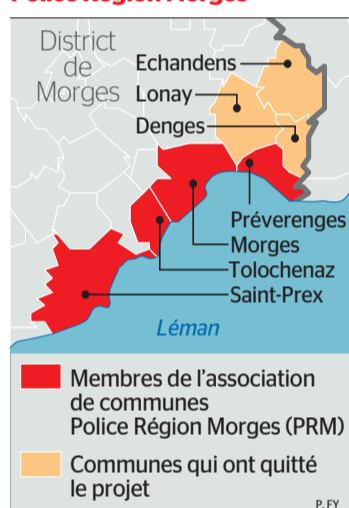
A compter du 1er juillet prochain, réforme policière oblige, les communes de Morges, de Préverenges, de Saint-Prex et de Tolochenaz auront la leur. Mercredi soir, les Conseils de Morges et de Préverenges se sont en effet prononcés en faveur de la création de l'association de communes Police Région Morges (PRM), comme l'avaient déjà fait les deux autres communes partenaires.

Municipal de police à Préverenges - où l'objet a carrément récolté l'unanimité des suffrages -, Christian Masserey ne boude pas son plaisir. «Avec la PRM, nous aurons enfin notre propre police, c'est une excellente nouvelle.»



Actuel chef de la police morgienne, le commandant Philippe Desarzens sera à la tête de l'association Police Région Morges.

Police Région Morges



«Nous apporterons la même efficacité partout»

Philippe Desarzens, chef de la future Police Région Morges

Toujours au chapitre politique, Nuria Gorrite n'hésite pas à saluer «une décision historique».

A la tête de la future entité, le commandant Philippe Desarzens se réjouit, pour sa part, que les quatre communes puissent désormais toutes bénéficier des mêmes prestations. «Morges connaissait déjà le service de police vingt-quatre heures sur vingt-quatre, mais

pas les trois autres communes. Grâce à PRM, nous apporterons les mêmes prestations et la même efficacité partout.»

Signe d'une autre véritable nouveauté pour les forces de police, les agents de Police Région Morges vont hériter de responsabilités qu'ils ne connaissaient pas. A la suite d'un transfert de charges de la police cantonale, ce ne sont ainsi pas moins de trois nouvelles missions qui leur seront confiées. «Les prises de plainte, les constats de cambriolage ou encore les cas de violence domestique relèvent désormais de notre compétence.» Pour mener ces nouvelles tâches, tous les policiers communaux du canton ont bénéficié d'une formation supplémentaire. But avoué: la remise à jour des compétences judiciaires.

Association ouverte

Enfin, côté terrain, les effectifs de PRM affichent aujourd'hui un total de 54,3 équivalents temps plein (ETP). Au 1er janvier prochain, c'est un total de 63,3 ETP qui est envisagé. L'association étant ouverte, les effectifs pourraient être revus à la hausse. Car l'association pourrait, à terme, accueillir d'autres communes. Une volonté d'ouverture autorisée par les statuts de l'entité, mais qui s'accompagne d'une condition pas négociable: que la contiguïté territoriale soit respectée. Ainsi, ne pouvant plus satisfaire ce critère après que Lonay et Denges ont décidé de confier leur sécurité à la gendarmerie, la commune d'Echandens a dû quitter le projet.

Campagne lancée sur le référendum à Bassins

Remplacer la grande salle par des logements? Le vote est agendé au 29 avril. Partisans et adversaires ont croisé le fer mardi soir

Fin 2011, le Conseil communal de Bassins accordait un droit de superficie à une fondation pour lui permettre de construire 27 logements à loyer abordable au centre du village, à l'emplacement de l'actuelle grande salle. Contestée par un référendum, cette décision fera l'objet d'un vote populaire le 29 avril prochain. Mardi, la salle communale en question était pleine à craquer pour débattre du sujet.

Le syndic, Didier Lohri, a expliqué que la commune devait mettre aux normes sa salle de gymnastique (qui sert aussi de salle de fête) et qu'il était temps de rénover les locaux de l'administration.

Il affirme que de tels travaux ne pourront être réalisés sans hausse d'impôt. C'est pourquoi la commune accorde un droit de superficie pour ces 27 appartements à l'emplacement de la grande salle. Car la fondation s'engagerait alors à financer la rénovation du bâtiment communal adjacent à l'auberge. Quant à la construction d'une nouvelle salle de gym polyvalente près de la piscine, elle serait financée par la redevance de la fondation et par les participations de l'Association scolaire intercommunale.

Les opposants veulent conserver la salle communale, lieu de vie sociale cher aux habitants, et patrimoine villageois (1936). A leur avis, la commune pourrait octroyer un droit de superficie pour du logement sur un autre terrain communal. Et ils ne sont pas contre la construction d'une salle de gym près de la piscine. **Y.M.**

Borex va entièrement reconstruire son centre

Mort et désert, le cœur du village a fait l'objet d'un concours d'architecture. Le projet primé va redynamiser la vie du bourg

Il est exceptionnel qu'une commune de petite taille ait l'occasion de construire un nouveau centre. Borex est en train de vivre cette étape historique, qui verra la réalisation de 75 logements, d'une auberge, d'une salle de sociétés et de commerces. «C'est un grand jour, car cela fait quinze ans qu'on travaille à redonner vie au village», s'est exclamé le syndic, Ernst Meyer, lors du vernissage du projet lauréat conçu par le bureau d'architecture lausannois AL30. La population est invitée à découvrir les projets exposés jusqu'au 17 avril.

En tout, ce sont cinq immeubles de quatre niveaux et un parking souterrain de 100 places qui seront construits. Vétuste, la ferme Briggen sera démolie et remplacée par un bâtiment qui abritera l'auberge. Président du jury, l'architecte nyonnais François-Joseph Z'Graggen a relevé «que les vainqueurs du concours présentaient une intéressante réinterprétation moderne de l'architecture traditionnelle».

Le projet se distingue par son envergure puisqu'il amènera quelque 300 nouveaux habitants dans une commune qui en compte moins de 900. Mais son originalité réside surtout dans le choix de l'investisseur: la coopérative d'utilité publique Cité Derrière, et non pas un promoteur privé. Propriétaire d'un secteur

peu construit de près d'un hectare au carrefour central du village, la commune a la maîtrise du terrain. Elle a donc pu décider ce qu'elle voulait voir se développer sur cette parcelle. Mais, ne souhaitant pas être le maître de l'ouvrage, elle a octroyé un droit de superficie d'une durée de septante-cinq ans à cette coopérative.

«C'est un grand jour, car cela fait quinze ans qu'on travaille à redonner vie au village»

Ernst Meyer, syndic de Borex

Reconnue d'utilité publique, Cité Derrière ne recherche pas le profit. «On s'interdit toute opération spéculative», a rappelé son président, Philippe Diesbach. Ce qui lui permettra de proposer des logements au prix coûtant. Une partie des appartements seront en location, et d'autres seront vendus en PPE. L'ensemble du projet est évalué à plus de 30 millions de francs. Enquête publique prévue en septembre et travaux en mars 2013. «Rendez-vous à l'auberge en été 2015 pour l'inauguration», a lancé le syndic.

Y.M.

Une exposition, comprenant les projets et les maquettes des architectes ayant participé au concours, se tient à la salle du Conseil de Crassier, jusqu'au mardi 17 avril 2012, du lundi au vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 14 h à 17 h. Entrée libre (fermé le lundi de Pâques)

Cambriolages en hausse

● Alors que la police cantonale vaudoise indiquait une hausse des infractions de 18,5% par rapport à 2010, la police de Morges était, elle aussi, récemment à l'heure du bilan. Dans la région, les interventions pour des cambriolages ont presque doublé, passant de 239 en 2010 à 464 en 2011.

L'attractivité de la région, en raison notamment de sa proximité avec les grands axes routiers et la frontière, est à nouveau évoquée.

Ces statistiques concernent les communes d'Echandens, de Préverenges, de Tolochenaz et de Morges, encore réunies sous l'ancienne organisation policière. Mais la future Police

Région Morges permettra-t-elle de faire diminuer ces chiffres? Même si la présence policière sera renforcée, le chef de police reste prudent: «Ces gens sont extrêmement rusés, rapides et discrets. Et nous sommes très tributaires de la collaboration avec les citoyens (ndlr: pour les alertes).»

Autre chiffre en hausse, les infractions en matière de stupéfiants. Celles-ci ont même plus que doublé, passant de 30 en 2010 à 64 en 2011. Mais le commandant rassure: «Les statistiques augmentent car il y a plus de contrôles et une augmentation des dénonciations. Mais Morges n'est pas devenue une place ouverte à la drogue.» **M.G.**

Collaboration n'est pas fusion

Les petites communes se tiennent les coudes. Alors qu'à Denges et à Lonay la police n'est là que sur appel, les deux villages sont en discussion avec Préverenges en vue d'une collaboration pour partager un assistant de sécurité publique (ASP). Ces employés sont entre autres chargés des tâches administratives, du contrôle du stationnement et des parcs et promenades.

A Préverenges, deux personnes occupaient déjà cette fonction à 100% et la Municipalité a tenu à maintenir ce service. Les trois communes pourraient donc assembler leurs forces en engageant, par exemple, un assistant supplémentaire. «Cela

permettrait d'avoir quand même la présence de quelqu'un en uniforme», explique Eric Charmey, syndic de Denges. A Lonay, le syndic, Philippe Guillemin, imagine un service à 40%, voire à 50%.

Une collaboration qui ne rime pas avec fusion. Même si la question a été évoquée mercredi soir par un conseiller de Préverenges, les syndicats s'accordent pour dire que le rapprochement n'est pas à l'ordre du jour. «Toutes les opportunités de synergie sont exploitées dans l'intérêt d'une meilleure fonctionnalité, mais c'est indépendamment d'une fusion», répond Guy Delacrétaiz, syndic de Préverenges. **M.G.**

Aubonne Grave accident de la circulation

Un homme de 26 ans, domicilié à Bursins, a perdu la maîtrise de son véhicule, jeudi vers 22 h 30, sur la route de Féchy, en direction d'Aubonne. Le conducteur a percuté un muret, qui a été partiellement détruit par le choc. Grièvement blessée, la victime a dû être désincarcérée et a été hélicoptérée au CHUV. Son pronostic vital était engagé. Quant à son passager, un jeune homme de 19 ans habitant à Gland, il n'a pas été blessé et a pu s'extraire du véhicule par ses propres moyens. **N.R.**

Dans les arbres

Signal-de-Bougy Le parc aventure a ouvert hier au Parc Pré Vert. Le site propose dix parcours de difficulté croissante, avec des tyroliennes. Quatre circuits sécurisés sont réservés aux enfants, dès 4 ans. Infos: www.parc-aventure.ch. **N.R.**

Tous au moulin!

Saint-George Le Musée de la terre et du bois organise une visite guidée sur son site, aujourd'hui entre 14 h et 17 h. Les visiteurs pourront assister à une démonstration de la scierie hydraulique, au moulin. Au four à chaux, ils pourront découvrir les musées du verrier, du chauxfournier et du charbonnier. Tél.: 022 368 12 20. **N.R.**

Morges Vers moins de sacs en plastique

Comment lutter contre la prolifération des sacs en plastique? La Municipalité devra plancher sur des solutions. Le Conseil a en effet décidé de prendre en compte le postulat de Frédéric Ambresin «contre la prolifération des sacs plastique». Dans son texte, l'élu socialiste demande aux autorités de prendre contact avec les commerçants morgiens afin de trouver des solutions pour réduire le nombre de ces sacs en libre-service. A noter qu'il n'est prévu ni interdiction ni sanctions. **E.BZ**

Il a dit
«Vous étiez notre Blanche-Neige et vous aviez vos six nains!»

Pierre Marc Burnand, président du Conseil communal, dans un hommage à Nuria Gorrite. Son humour n'a pas plu à tous



Le projet retenu a été réalisé par le bureau AL30. AL30